



La lettre de la sénatrice

*Jeudi 29 juin 2023
Lettre d'information bimensuelle n°47*

Mesdames, Messieurs, Chers (ères) collègues,

L'annonce de la fermeture de la ligne 4 des Papeteries de Condat frappe durement le terrassonnais et l'ensemble du département de la Dordogne. Avec la menace d'une suppression de 187 emplois et d'importantes répercussions pour l'ensemble du territoire, nous devons tout faire pour maintenir la pérennité du site. A cette annonce s'ajoute un drame humain qui meurtri le territoire et l'ensemble des salariés déjà fortement impactés.

Alors que nous examinons au Sénat le projet de loi de réindustrialisation "Industrie Verte", j'ai interpellé le ministre Roland Lescure sur la nécessité de tout mettre en oeuvre pour préserver l'industrie existante, protéger les savoir-faire, lutter contre la délocalisation et instaurer des garde-fous sur la conditionnalité des aides publiques. Quand on mesure les efforts consentis par les collectivités locales et l'Etat pour soutenir l'activité des papeteries de Condat, on ne peut pas se résoudre à une laconique annonce du groupe LECTA qui a fait le choix de transférer sa production à moindre coût sur son site espagnol.

Avec les élus concernés, je m'entretiendrai prochainement avec le directeur du site mais également le cabinet du Ministre. Nous restons mobilisés pour défendre le maintien de la ligne 4, indispensable à la pérennité du site.

Je reste à votre disposition et vous souhaite une bonne lecture.

Bien cordialement,

Marie-Claude VARAILLAS



Les Papeteries de Condat doivent avoir un avenir

Si la démarche de réindustrialisation que sous-tend le projet de loi "Industrie Verte" est louable, elle ne peut se cantonner au soutien des nouvelles filières de transition énergétique. La délocalisation pour produire à moindre coût est inadmissible et nous impose le devoir de préserver nos savoir-faire garants de notre souveraineté industrielle.

Pleinement mobilisée aux côtés des élus locaux afin de défendre la survie de l'entreprise par le maintien de la ligne 4, j'ai interpellé le ministre Roland Lescure dans l'Hémicycle puis obtenu un rendez-vous avec son cabinet, auquel j'ai convié les collègues élus concernés.

[Voir mon intervention dans l'hémicycle](#)



"Industrie verte": un projet de loi qui manque d'ambition

Le jeudi 22 juin, le Sénat a adopté le projet de loi « Industrie verte », un texte visant à faciliter et accélérer les implantations d'usines, notamment dans le secteur des technologies vertes et de la transition écologique.

Les mesures présentées par le gouvernement visent notamment à développer 4 secteurs énergétiques stratégiques : l'éolien, le solaire, les batteries électriques et l'hydrogène. Pour ce faire, le gouvernement s'inspire du droit européen et propose un crédit d'impôt de 500 millions d'euros par an ainsi que des subventions prenant la forme de 2,3 milliards d'euros de prêts directs ou de garanties.

Les mesures votées par le Sénat prévoient également de réduire les durées nécessaires aux procédures d'autorisation et de simplifier la reprise d'anciennes friches pour y implanter des usines, principalement des chaînes de productions de technologies vertes.

Au cours de mon intervention, j'ai déploré l'absence de conditionnalité des aides publiques ainsi que la définition des projets d'industrie verte. En effet, le projet de loi aurait dû intégrer, d'une part, la décarbonation et la modernisation de nos industries existantes et, d'autre part, l'accompagnement de projets d'économie circulaire, garants d'emplois non délocalisables.

Au Sénat, les modifications majeures ont consisté à redonner du poids aux élus locaux dans les procédures d'installations de grands projets industriels. En particulier, l'exclusion de la comptabilité zéro artificialisation nette (ZAN) des nouvelles implantations industrielles a été adoptée au Sénat mais risque d'être modifiée d'ici l'examen final de la proposition de loi sur la mise en œuvre du ZAN.

Enfin, le Sénat a renforcé les leviers des collectivités locales en matière de réhabilitation des friches industrielles. Sous condition de vote à l'Assemblée, les établissements publics fonciers locaux auront désormais davantage de missions en matière industrielle et les communes pourront récupérer plus facilement des terrains abandonnés pour y réimplanter de l'industrie.

[Lire la vidéo de mon intervention](#)

Pour une meilleure reconnaissance des secrétaires de mairie



PPL secrétaires de mairie

Mercredi 14 juin, le Sénat examinait une nouvelle proposition de loi visant à revaloriser le métier de secrétaire de mairie.

Ce texte reprend les mesures que nous avons avancées avec mon groupe et adoptées il y a quelques semaines, telles que la mise en place d'une formation qualifiante initiale, la prise en compte de l'expérience dans l'établissement des listes d'aptitudes ainsi que la possibilité de recruter des contractuels pour les emplois de secrétaire de mairie aux communes de 1 000 à 2 000 habitants.

L'objectif de ce nouveau texte est de favoriser la promotion interne (de la catégorie C à la catégorie B), avec à la clé « la garantie d'une rémunération juste ». Avec 10 000 postes à renouveler d'ici 2030, ces mesures constituent un premier pas pour revaloriser ce métier classé au premier rang des professions les plus en tension au sein de la fonction publique territoriale par le panorama de l'emploi territorial de 2022.

Avec mon groupe parlementaire, j'ai rappelé l'urgence de compléter ces avancées avec des propositions plus ambitieuses comme un plan de dé-précarisation assurant la compensation aux communes de l'augmentation des frais de personnels, l'intégration des contractuelles au statut de la fonction publique territoriale, ainsi que l'amélioration globale de la situation des fonctionnaires au travers de mesures plus ambitieuses que la revalorisation du point d'indice de 1,5 point, loin de compenser l'inflation.



Mission d'information sur l'avenir de la commune et du maire en France

Les travaux de la mission d'information sur l'avenir de la commune et du maire conduits depuis janvier dernier visent à répondre aux difficultés récurrentes rencontrées par les maires, notamment face

à l'accroissement des agressions ainsi que dans l'application des normes juridiques.

Alors que les élus locaux sont avant tout des citoyens engagés quotidiennement au service du bien commun et de l'intérêt général, ils n'ont jamais autant été confrontés à des difficultés administratives et dans les pire des cas à des agressions. **En 2022, 2 265 plaintes et signalements d'élus ont été enregistrées, soit une hausse de 35 % par rapport à l'année précédente selon les données recensées par le Ministère de l'Intérieur,** encore plus alarmantes que celles dévoilées par l'AMF quelques semaines auparavant.

Le risque d'affaiblissement de la vie démocratique locale a conduit le Sénat à organiser un cycle d'auditions et de déplacement afin d'émettre des propositions concrètes en vue de redonner des moyens aux maires et de garantir l'exercice du mandat local dans de meilleures conditions. Une consultation publique en ligne, relayée dans ma précédente newsletter, a également été organisée afin d'interroger de manière directe les citoyens et les élus sur leurs attentes vis-à-vis des maires et des communes. Les résultats seront connus le 12 juillet.

A ce stade, l'AMF recommande en particulier de donner plus de marge aux collectivités locales via le renforcement du pouvoir d'interprétation et d'application des textes réglementaires.

Venue d'une délégation de l'AMR 24



Mardi 20 juin, j'ai reçu, avec mon collègue Serge Mérillou, une délégation d'élus de l'Association des maires ruraux de Dordogne pour un déjeuner convivial ainsi qu'une visite du Sénat.

Ce fut l'occasion de revenir sur nos travaux respectifs qui font actualité au Parlement comme la mise en application du ZAN et le financement des collectivités.

J'interroge le Gouvernement

- Question écrite sur l'exposition croissante aux perturbateurs endocriniens ([lire ici](#))

Retrouvez toutes mes questions et les réponses du Gouvernement : [ici](#).

Déplacements en circonscription



Inauguration de la ferme maraîchère de Marsac-sur-l'Isle

À l'invitation du maire et son conseil municipal, je participais le 10 juin à l'inauguration de la ferme maraîchère municipale de Razac sur l'Isle, en présence des élus et des habitants venus nombreux.

Le projet a été initié par la volonté de la municipalité de cultiver des légumes pour couvrir les besoins de la restauration scolaire et le portage de repas à domicile, mais également pouvoir offrir aux habitants des produits bio et locaux à prix raisonnable.

Pour ce faire, la commune a salarié un maraîcher et créé une régie pour produire de manière écoresponsable et agroécologique.

Enfin, ce projet a une vocation pédagogique puisque des ateliers sont organisés avec les écoles de la commune et les associations d'insertion.

Cette initiative innovante qui témoigne de la volonté des élus locaux de s'adapter aux enjeux sociaux et environnementaux actuels, a été distinguée par le premier prix des trophées du développement durable départemental (catégorie collectivité).



Berbiguières - Hommage à Marie et Robert Geneste, Justes parmi les Nations

Je participais dimanche 18 juin à l'hommage rendu par la commune de Berbiguières à Marie et Robert Geneste, « Justes parmi les Nations », en présence de nombreux élus et habitants.

Cette cérémonie est venue saluer la mémoire de ce couple qui a sauvé et protégé la famille Kosmann de décembre 1943 à aout 1944. Le travail remarquable des élèves du collège de Belvès et leur professeur ainsi que le dévoilement d'une plaque commémorative nous invitent à nous souvenir. Nous avons le devoir de vigilance devant l'indifférence face au fanatisme et au racisme.

J'ai également salué en ce 18 juin, toutes celles et tous ceux qui ont incarné la Résistance et qui, comme les époux Geneste, ont porté haut les valeurs de notre République. Avec une pensée particulière pour les résistants Mélinée et Missak Manouchian dont l'entrée au Panthéon était annoncée le jour même. Réfugiés en France après le génocide Arménien en 1915, Missak Manouchian a formé le réseau MANOUCHIAN. Il a été une des composantes de la Résistance Française signant le rôle important des résistants étrangers dans la Résistance française. Avec 21 camarades résistants il a été fusillé au Mont Valerien.



Maison d'Enfants à Caractère Social de Ribérac Le Fleix

À leur demande, j'ai rencontré la directrice de la Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS) de Ribérac-Le Fleix, ainsi qu'un administrateur de l'Association, inquiets quant à la crise que traverse les professions du social et quant aux problématiques de formation/recrutement qui découlent de parcoursup.



Rencontre avec l'USR-CGT: présentation du Livre Blanc de la Santé

L'USR-CGT a souhaité nous rencontrer, avec mon collègue Serge Mérillou, afin de nous présenter Le Livre Blanc de la Santé, fruit d'un travail laborieux qu'ils ont effectué sur plusieurs années.

Il succède au Livre Blanc paru

Alors que les besoins sont conséquents et les enjeux immenses, les professions du social ne sont pas valorisées à la hauteur de leurs missions de protection, prévention et apaisement social qu'elles accomplissent. Les vagues de ségur laissent de nombreux professionnels de ce secteur sans aucune revalorisation, cette injustice doit être réparée.

en 2011, avec le même objectif de sensibiliser sur les problématiques et enjeux de santé dans notre département.

Nourri de riches annexes, ce dossier avance de nombreuses pistes pour faire face, du mieux possible, à la crise que traverse la santé.

Enfin, cet échange nous a permis d'aborder la question du droit à l'alimentation et à vieillir dans la dignité.



Fête des écoles de Sarliac-sur-l'Isle

À l'invitation du maire et des élus de Sarliac, j'ai assisté à la fête de l'école.

Heureux d'avoir pu sauvegarder une classe, grâce à la mobilisation des élus, des équipes éducatives, des parents d'élèves mais aussi de l'écoute de Madame la Directrice académique.

Un moment convivial et festif avant la coupure estivale.



Conférence sur le Conseil National de la Résistance

À l'occasion du 80e anniversaire de la création du Conseil National de la Résistance, j'ai participé avec mon collègue Serge Mérillou à la conférence de Fabrice Grenard sur le thème : « La Création du Conseil National de la Résistance dans son contexte national et géopolitique ».

Une étude passionnante sur ce moment historique fondateur proposée par l'ANACR de la Dordogne et la Mairie de Périgueux.

Hommage à Marcel Wieder, passeur de la mémoire

Réfugié alsacien arrivé en Dordogne en 1939, Marcel Wieder dédia sa vie au devoir de mémoire et à la lutte contre le racisme et l'antisémitisme. En 2006, il fut co-fondateur, avec sa femme Betty, de la Ligue Internationale Contre le Racisme et l'Antisémitisme (LICRA) en Dordogne.

Toutes mes pensées vont vers son épouse et sa famille.

Dernières propositions de loi et de résolution du groupe CRCE:

[Proposition de loi constitutionnelle visant à abroger l'article 40 de la Constitution : ici](#)

[Lire l'intégralité des propositions de loi 2022/2023 du groupe](#)

Marie-Claude Varailles
Espace Aragon
1 Pl. du 08 Mai 1945
24000 Périgueux
mc.varailles@senat.fr
06-33-36-06-85



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur Marie-Claude Varailles.

[Se désinscrire](#)

